

UNOFFICIAL TRANSLATION

This document has been translated from its original language using DeepL Pro (AI translation technology) in order to make more content available to HIV Justice Academy users. We acknowledge the limitations of machine translation and do not guarantee the accuracy of the translated version.

No copyright infringement is intended. If you are the copyright holder of this document and have any concerns, please contact academy@hivjustice.net.

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Ce document a été traduit de sa langue d'origine à l'aide de DeepL Pro (une technologie de traduction en ligne basée sur l'intelligence artificielle) pour offrir aux utilisateurs de HIV Justice Academy une plus grande sélection de ressources. Nous sommes conscients des limites de la traduction automatique et ne garantissons donc pas l'exactitude de la traduction.

Aucune violation des droits d'auteur n'est intentionnelle. Si vous êtes le détenteur des droits d'auteur associés à ce document et que sa traduction vous préoccupe, veuillez contacter academy@hivjustice.net.

TRADUCCIÓN NO OFICIAL

Este documento fue traducido de su idioma original usando DeepL Pro (una aplicación web basada en inteligencia artificial) a fin de facilitar la lectura del contenido para los usuarios de la HIV Justice Academy. Reconocemos las limitaciones de las traducciones realizadas a través de este tipo de tecnología y no podemos garantizar la precisión de la versión traducida.

No se pretende infringir los derechos de autor. Si usted es el titular de los derechos de autor de este documento y tiene alguna duda, pónganse en contacto con academy@hivjustice.net.

НЕОФИЦИАЛЬНЫЙ ПЕРЕВОД

Этот документ был переведен с языка оригинала с помощью DeepL Pro (технологии перевода на основе искусственного интеллекта), чтобы обеспечить доступ пользователей Академии правосудия по ВИЧ к большему объему контента. Мы отдаем себе отчет в ограниченных возможностях машинного перевода и не гарантируем точности переведенной версии документа

Мы не имели намерения нарушить чьи-либо авторские права. Если вам принадлежат авторские права на этот документ, и у вас имеются возражения, пожалуйста, напишите нам на адрес academy@hivjustice.net

Étude de cas n° 4

Suppression de la réglementation sur le travail du sexe en Grèce

Quel était le problème ?

Le ministre grec de la Santé, Andreas Loverdos, a introduit la [disposition légale 39A](#) en avril 2012. Celle-ci prévoit le dépistage obligatoire et forcé du VIH chez les personnes soupçonnées d'être des travailleurs du sexe, des sans-papiers et des toxicomanes. Il s'agissait apparemment d'une réponse à l'augmentation des taux de VIH suite aux coupes budgétaires dans le secteur de la santé, dues principalement à la crise économique grecque. En l'espace de quelques semaines, la police d'Athènes a commencé à rassembler un grand nombre de toxicomanes et de personnes soupçonnées de travailler dans l'industrie du sexe, les obligeant à subir un test de dépistage du VIH et arrêtant les personnes séropositives. Ces femmes (33 au total) ont été initialement inculpées de lésions corporelles graves intentionnelles (un crime), puis réduites à une tentative de lésions corporelles (un délit), pour avoir eu des rapports sexuels non protégés avec des clients. Douze d'entre eux au moins ont vu leurs données personnelles publiées d'abord sur le site web de la police, puis dans les journaux et à la télévision. Il en est résulté une panique morale majeure, qui a dissuadé les gens de chercher de l'aide et a renforcé la stigmatisation du VIH.

Pourquoi le changement était-il nécessaire ?

La législation, et la réponse de la police, ont été largement considérées comme inappropriées et alarmistes. Elles n'ont rien fait pour réduire la transmission du VIH, mais ont contribué à renforcer la stigmatisation et à dissuader les personnes séropositives d'accéder aux services. Elles ont fait des populations particulièrement vulnérables (migrants, consommateurs de drogues injectables et travailleurs du sexe) des boucs émissaires sans s'attaquer aux causes réelles de l'augmentation, à savoir le manque d'éducation en matière de santé sexuelle et la réduction des services de dépistage et de traitement pour les personnes séropositives et les personnes les plus exposées, principalement les homosexuels. La loi était vague dans sa formulation mais sévère dans la réponse prescrite : a) examen obligatoire, b) hospitalisation et c) traitement obligatoire.

Le manque de clarté quant à la responsabilité de la mise en œuvre a conduit à l'ingérence de la police dans les questions médicales. Il y a eu de nombreuses arrestations injustifiées de migrants pour examen contre leur gré pour un certain nombre de maladies, sans bonnes raisons de santé publique. Malgré la panique morale généralisée que les arrestations et la publicité à sensation qui les a accompagnées ont engendrée, toutes les accusations de crime portées contre les femmes concernées ont été abandonnées à long terme et, à ce jour, huit d'entre elles ont été complètement acquittées, d'autres affaires ont traîné pendant des années et au moins une femme s'est suicidée.

Comment la situation pourrait-elle être améliorée ?

Il est nécessaire d'abroger la législation et de rééduquer le public et les autorités sur les réalités du VIH.

Quels étaient/qui étaient les obstacles au changement ?

La disposition sanitaire est devenue un enjeu politique entre différents partis lors des élections grecques et a gagné en importance symbolique. L'incompréhension généralisée du VIH et la stigmatisation existante à l'égard du VIH, des travailleurs du sexe, des migrants et des toxicomanes au sein de la société grecque ont été alimentées et amplifiées. En outre, le [Centre grec des maladies transmissibles](#) semblait être de connivence avec la police dans ses actions et dans la diffusion d'informations personnelles sur les personnes séropositives.

Combien de temps le changement a-t-il pris et qui a participé à sa réalisation ?

Initialement, la disposition 39a n'a été que suspendue, puis abrogée, après une campagne soutenue, en avril 2013. Elle n'a été rétablie que deux mois plus tard, après les élections, par le nouveau ministre de la Santé de droite, Adonis Georgiadis. La disposition rétablie n'a toutefois pas été activée après que des militants ont rencontré le ministre et se sont très publiquement prononcés contre son utilisation, tandis que l'impact qu'elle a eu sur la vie des femmes arrêtées, montré dans les médias, a changé une partie de l'opinion publique sur la question. Elle a finalement été abolie en avril 2015 par le nouveau Premier ministre socialiste, Alexis Tsipras, pour des raisons de santé publique et de droits de l'homme.

La première réaction aux arrestations et à la publicité qui en a découlé est venue du [Conseil grec pour les réfugiés](#), en collaboration avec ActUp. L'opposition à l'ensemble de la disposition a été reprise par d'autres organisations de lutte contre le VIH, notamment [Praksis](#), [Centre for Life et Positive Voice](#). Un groupe féministe a été créé uniquement pour soutenir les femmes emprisonnées et le [Groupe d'avocats pour les droits des migrants et des réfugiés](#) a pris en charge la plupart des affaires, y compris l'appel européen. Les actions de la campagne ont été décidées collectivement, depuis les lettres et les réunions jusqu'aux manifestations de rue.

Comment le changement a-t-il été effectué ?

Collaboration entre les groupes de défense des droits de l'homme et les groupes de lutte contre le VIH : La campagne a vu le jour grâce aux groupes grecs impliqués dans les droits des migrants et les groupes de lutte contre le VIH qui se sont rencontrés alors qu'ils soutenaient des femmes individuelles qui avaient été arrêtées. "*Voyant que les deux parties étaient là pour la même raison, ils ont décidé d'unir leurs forces*" (Antonis Papazoglou, responsable de l'autonomisation, Positive Voices). Elle a rapidement attiré d'autres groupes concernés par les droits de l'homme, les droits des femmes et le travail du sexe. Cette large collaboration s'est traduite par un intérêt international pour la situation de la part d'un large éventail de groupes.

Impliquer les activistes internationaux et l'opinion publique : En mai 2012, [Human Rights Watch](#), [Positive Voice](#) - Association grecque des personnes vivant avec le VIH, et le [Groupe européen de traitement du sida](#), ont écrit une [lettre commune](#) au rapporteur spécial de l'ONU sur la santé à propos des pratiques abusives de santé publique en Grèce. Le film documentaire de Zoe Mavroudi, "[Ruines : Chronique d'une chasse aux sorcières contre le VIH](#)" de Zoe Mavroudi, sur les femmes arrêtées et leur traitement, a été diffusé dans le monde entier et largement disponible sur l'internet. Il a permis d'obtenir un soutien considérable pour la campagne et de faire honte au gouvernement grec.

Impliquer d'éminentes agences internationales de santé publique et de droits de l'homme : Dans un rapport conjoint publié en janvier 2013, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne ont exhorté la Grèce à enquêter sur les mesures prises à l'encontre des migrants, des toxicomanes par voie intraveineuse et des travailleurs du sexe en matière de dépistage forcé du VIH et de publication des données personnelles. Human Rights Watch, l'ONUSIDA, l'OMS et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida ont fait part de leurs préoccupations concernant cette réglementation. Les autorités internationales, dont l'ONUSIDA, l'Organisation mondiale de la santé et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, s'opposent toutes au dépistage forcé du VIH et à l'isolement ou à la quarantaine des personnes séropositives, qu'elles considèrent comme incompatibles avec les normes de santé publique et les droits de l'homme.

S'attaquer à la loi générale en même temps qu'aux arrestations individuelles : Les avocats ont fait valoir que la "disposition sanitaire" était illégale et inconstitutionnelle. Les mesures de santé publique concernées n'étaient pas nécessaires pour gérer le VIH ; elles étaient utilisées de manière inéquitable et inappropriée contre des groupes de population vulnérables et défavorisés. "*Elle mélange les pouvoirs de police avec l'éthique médicale et, enfin, le concept de la maladie avec celui du délit. Pour toutes ces raisons, la disposition sanitaire 39a / 2012 devrait être abrogée*" (Vangelis

Mallios, avocat, secrétaire général de l'Union grecque des droits de l'homme). L'Ombudsman grec a été sollicité et a produit un rapport déclarant que la disposition était inconstitutionnelle.

Impliquer très tôt des avocats ayant des connaissances spécialisées : *"La coopération avec les avocats s'est faite après une rencontre fortuite dans le bâtiment du siège de la police, où les avocats et les représentants des quatre organisations s'étaient rendus pour soutenir les femmes qui avaient été arrêtées et détenues à cet endroit. Les avocats impliqués étaient expérimentés en matière de droits de l'homme."* (Antonis Papazoglou, Positive Voices)

L'utilisation de tactiques formelles et informelles au sein d'une large coalition : Tant les organisations que les individus ont participé à la résistance à la disposition. *"Toutes les grandes organisations travaillant dans le domaine du VIH et de la santé publique ont combattu la disposition 39a ; nous avons envoyé des lettres conjointes aux ministres de la santé, nous avons manifesté devant le ministère de la santé, nous avons plaidé chaque fois que possible à la télévision, sur Internet et dans la presse écrite, tout en contribuant aux frais de justice de l'équipe d'avocats qui défendait les femmes. Les avocats eux-mêmes ont parlé et écrit publiquement contre le 39a"* (Antonis Papazoglou, Positive Voices). Des manifestations de rue ont également eu lieu devant les salles d'audience où les premières affaires ont été jugées. Même un groupe d'employés du CDC a fait une déclaration publique réfutant les tactiques de l'organisation.

S'attaquer de front à la stigmatisation : Au début de la panique morale, un sondage a montré que 80% du public soutenait les actions de la police et du gouvernement. Ce soutien était fondé sur l'ignorance du VIH et de l'impact de ces actions sur les femmes concernées. Grâce à un travail médiatique concerté comprenant des interviews avec les femmes, des manifestations et des informations sur la condamnation internationale, les ONG locales ont réussi à retourner une grande partie de l'opinion publique grecque. En particulier, le film "Ruines" a été largement diffusé dans les centres communautaires et les cinémas, puis à la télévision publique à l'occasion de la Journée mondiale du sida.

Mettre en évidence la nature intersectionnelle des problèmes : L'action de la police grecque, du gouvernement et du CDC a eu un impact sur les femmes, les migrants, les travailleurs du sexe et les transsexuels - souvent des personnes qui avaient plus d'une de ces identités. La campagne a réussi à faire ressortir la nature intersectionnelle des problèmes, à rassembler les besoins et les préoccupations de ces groupes et à créer une coalition de personnes concernées par tous ces problèmes.

Une réaction rapide au rétablissement de la disposition : La force et le niveau de la réponse semblent avoir stoppé net le rétablissement de la disposition en 2013 ; elle a été immédiatement condamnée publiquement par le président de l'IAS, par Human Rights Watch et par des groupes grecs de lutte contre le VIH et de défense des droits de l'homme. Des manifestations sur les marches du ministère de la Santé ont suivi. Les ONG grecques de lutte contre le VIH ont refusé de travailler avec un comité gouvernemental proposé pour "remodeler" la disposition et ont exigé de voir quelles preuves ils avaient de son utilisation.

Y a-t-il des problèmes en cours ?

Malgré l'abrogation d'une politique de santé aussi néfaste, Human Rights Watch rapporte que les travailleurs du sexe en Grèce continuent de faire face à des difficultés. *"Il est difficile d'évoquer le reste de la mauvaise législation car les gens considèrent que l'affaire est close"* (Antonis Kalogianis, Praksis). La police d'Athènes a poursuivi ses opérations ciblées contre les travailleuses du sexe trans et cisgenres, entre autres. *"De nombreuses femmes qui vendent des services sexuels dans la rue ne respectent pas la réglementation stricte qui régit le travail sexuel légal et sont confrontées au harcèlement quotidien de la police."* (Rapport de Human Rights Watch sur la Grèce). Un groupe de femmes arrêtées a adressé une pétition à la [Cour européenne des droits de l'homme](#) et l'affaire est attendue (à l'automne 2016). Certains procès connexes sont en cours, mais ont été reportés à plusieurs reprises.

"Il est apparu très clairement que les journalistes et les juges ont besoin d'être formés aux questions liées au VIH et aux droits de l'homme" (Antonis Papazoglou, Positive Voices). Le rôle du Centre grec de contrôle des maladies dans la publication d'informations confidentielles sur les patients et dans le soutien d'une disposition qui ne présente aucun avantage pour la santé publique n'a pas été résolu et certains des politiciens responsables de la mesure restent au gouvernement.

Quelles leçons ont été tirées ?

"L'expérience globale de la réponse coordonnée à la 39A a prouvé que les gens peuvent être entendus lorsqu'ils sont unis, qu'ils parviennent à discuter avec l'État et à faire pression pour des réformes législatives" (Antonis Papazoglou, Positive Voices).

Les citoyens et les organisations non gouvernementales avaient la capacité de modifier la politique du gouvernement et, en fin de compte, d'accroître le niveau de respect des droits de l'homme. Cependant, la facilité avec laquelle le ministère de la Santé, la police et les médias ont violé les droits de l'homme et l'absence jusqu'à présent de toute sanction à cet égard continuent de préoccuper les militants grecs.

Liens :

<https://www.hivjustice.net/news/greece-scientists-and-human-rights-campaigners-condemn-the-reinstatement-of-provision-39a-allowing-forced-hiv-testing-of-suspected-sex-workers-drug-users-and-undocumented-migrants/>

<http://thepolitic.org/blinded-by-fear-how-politics-influenced-medical-policy-in-greece/>

<http://www.vice.com/gr/read/remembering-greeces-hiv-witch-hunt>

Le film documentaire "Ruines" : <http://ruins-documentary.com/en/>

<http://www.nswp.org/news/policy-mandatory-hiv-testing-sex-workers-repealed-greece>

<https://www.hrw.org/news/2013/07/03/greece-repeal-abusive-health-regulation>

<http://www.independent.co.uk/news/world/europe/the-women-greece-blames-for-its-hiv-crisis7973313.html>

<http://greece.greekreporter.com/2015/04/21/greek-govt-abolishes-law-allowing-hiv-positive-sexworkers-details-to-be-made-public/>

Comment citer :

Power, L. (2016). *Étude de cas OptTEST 4 : suppression de la réglementation sur le travail du sexe en Grèce*. Récupéré de : www.opttets.eu